



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestion de travaux et encadrement de chantier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de travaux et encadrement de chantier. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02038434

**HAL Id: hceres-02038434**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038434v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion de travaux et encadrement  
de chantier

de l'Université de Perpignan  
Via Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement co-habilité : /

Spécialité : Gestion de travaux et encadrement de chantier

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1Génie civil et construction

Demande n° S3LP150008093

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Perpignan Via Domitia, chemin de la Passio Vella à Perpignan.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Fédération Française du Bâtiment Languedoc-Roussillon ; l'Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment Languedoc-Roussillon.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion de travaux et encadrement des chantiers* de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) est un diplôme national de niveau Bac+3. Cette licence professionnelle (LP), en partenariat avec l'Institut de formation et de recherche du bâtiment (IRFB) de Montpellier, s'effectue en alternance sur le rythme d'une semaine à l'école et de trois semaines en entreprise. Les métiers visés par la licence professionnelle sont ceux de chef de chantier ou de conducteur de travaux dans le BTP. La LP a pour objectif de donner aux étudiants les capacités de prendre des décisions dans le domaine technique, mais aussi de suivre les chantiers, de les organiser ou bien encore de coordonner les différents intervenants.

L'UPVD délivre huit types de diplômes universitaires de technologie et 13 licences professionnelles. Parmi les formations dispensées par l'université, seules deux se font en alternance, y compris la licence professionnelle *Gestion de travaux et encadrement des chantiers*.

La LP occupe une place privilégiée dans l'offre de formation régionale et même nationale du fait de la relation privilégiée qu'elle a avec la FFB et notamment l'IRFB de Montpellier, qui gère d'ailleurs le financement de la licence. Cette alliance permet également à la LP d'avoir de nombreux professionnels qui interviendront dans la LP.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Gestion de travaux et encadrement de chantier* a été créée en réponse à une demande de professionnels d'encadrement de chantier. Celle-ci n'est proposée que par la voie de l'alternance ou bien dans le cadre de la formation continue pour les salariés bénéficiant du congé individuel de formation (CIF). Par le dispositif de l'alternance entre périodes à l'université et celles sur le terrain professionnel, l'étudiant met en pratique la théorie étudiée en cours. Les candidats recrutés sont issus de formations diverses, généralement d'un DUT ou BTS, mais le groupe n'est pas homogène. Le programme de formation est composé de six unités d'enseignement bien décrites, complétées par des heures de projet tuteuré en groupe.

Les cours et modules sont cohérents avec les métiers et compétences visés. Les fonctions auxquelles se destinent les futurs diplômés sont celles de chef de chantier ou de conducteur de travaux, de contrôleur technique et de responsable de la qualité en bureau d'études. Le contrôle des connaissances respecte le cahier des charges des licences professionnelles, puisque celui-ci se fait de manière continue ou par un examen final, en fonction des cours et de la durée des modules.

L'établissement a mis en place une enquête courte, proposée aux jeunes diplômés, six mois après leur sortie, afin de connaître leur devenir. Cette enquête révèle que le taux d'insertion des jeunes diplômés est bon puisqu'il est de 85 %, six mois après l'obtention du diplôme, avec peu de poursuite d'étude (moins d'1 %). Ce constat prouve que le programme de formation est adapté et que les jeunes diplômés sont prêts à s'insérer sur le marché du travail. Par ailleurs, l'enquête d'insertion professionnelle montre que les jeunes diplômés occupent des postes qui étaient visés par la licence professionnelle, là encore, un élément qui prouve la cohérence de la licence professionnelle.

La LP bénéficie du réseau de l'IRFB de Montpellier, 78 % des heures de cours de la LP sont dispensées par des professionnels. 75 % des intervenants sont des professionnels. L'implication du milieu professionnel (IRFB de Montpellier, FFB du Languedoc-Roussillon) est élargie, au comité de pilotage, au conseil de perfectionnement, ainsi qu'à la commission pédagogique. Les professionnels qui interviennent dans la LP sont aussi invités à participer à la gestion de la LP, ce qui apporte une vision externe de la part de professionnels. Cette participation active du monde professionnel contribue à positionner la formation au plus proche de la réalité du monde professionnel et des attentes de celui-ci.

En dehors de l'intervention des professionnels, une attention particulière est portée à la diversité des intervenants. Le pilotage est assuré conjointement entre le responsable de formation, enseignant-chercheur, et le coordonnateur pédagogique de l'IRFB de Montpellier.

La LP est attractive puisque de nombreux dossiers sont déposés chaque année, en moyenne 245 dossiers par an depuis les cinq dernières années. Cependant, une partie faible intégrera la LP, le ratio nombre de candidats/effectifs est de 30 % en moyenne sur les cinq dernières années. La difficulté majeure étant de trouver une entreprise d'accueil pour la formation en alternance.

- Points forts :

- L'encouragement à suivre la formation par la voie de l'alternance.
- La part importante de professionnels intervenants dans la formation ainsi que leur implication dans le fonctionnement de la formation.
- Le taux d'insertion professionnelle qui prouve une adéquation de l'offre de formation avec la demande du marché du travail.
- Le partenariat avec la FFB et l'IRFB.

- Points faibles :

- Un manque d'homogénéisation des compétences à l'entrée de la formation.
- La faible part des étudiants de l'établissement dans les candidatures de la LP.
- L'instabilité des effectifs.
- La difficulté pour les candidats de trouver une entreprise pour signer un contrat en alternance.

- Recommandations pour l'établissement :

La convention qui a été signée avec la FFB du Languedoc-Roussillon et l'IRFB de Montpellier, prend fin en 2014 ; il est donc essentiel pour l'université et notamment pour la LP qu'une nouvelle convention soit signée. La LP est bien pilotée mais certains points méritent d'être améliorés.

Mettre en évidence davantage le lien avec l'IAE et les autres licences professionnelles, serait un plus.



Par ailleurs, il est dommage que si peu d'étudiants de l'UPVD ne suivent la LP *Génie civil et encadrement de chantier*, lorsque leur formation pourrait déboucher sur celle-ci. Il est important d'en connaître les raisons, afin de travailler sur ce point, pour assurer la mission d'insertion des étudiants sur le marché du travail.

Un point essentiel d'amélioration de la LP est l'accompagnement des candidats dans leur recherche d'entreprise. Il est dommage qu'un bon candidat ne puisse intégrer la LP faute de n'avoir pu trouver une entreprise d'accueil pour sa formation en alternance. Il est essentiel que les conditions de mise en œuvre de l'alternance puissent être rapidement opérationnelles en proposant aux candidats un solide réseau d'entreprises partenaires. Peut-être que les entreprises ont besoin d'être davantage soutenues dans la sélection des candidats, peut-être les candidats eux-mêmes ont besoin d'aide dans leurs démarches de recherche. Autant de points qui devront être mis en lumière par les organismes de pilotage de la spécialité. La LP ne peut, par ailleurs, pas s'appuyer sur un département du génie civil puisque celui-ci n'existe pas dans l'université. Le conseil de perfectionnement, devrait se saisir de ces thèmes de réflexion pour proposer des perspectives d'évolution de la spécialité de LP.



# Observations de l'établissement

## Evaluation des diplômes Licences professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Spécialité : Gestion de travaux et encadrement de chantier

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois  
Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction  
Demande n° S3LP150008093

## Réponse à l'évaluation

Le responsable de la formation a souhaité apporter des précisions sur les contrats en alternance :

La conjoncture économique actuelle rend difficile la lisibilité sur la proposition des contrats de professionnalisation des entreprises. Nous essayons avec l'IFRB de communiquer autour de la formation. Par exemple, nous envoyons des courriels à nos anciens étudiants en poste en entreprise, pour savoir s'ils peuvent accueillir un étudiant en contrat en alternance. Lors des jurys de sélection, nous échangeons avec le candidat sur son projet professionnel, mais aussi sur sa démarche de recherche d'entreprise. Nous le conseillons sur la stratégie à adopter.

La convention FFB Languedoc-Roussillon - Université de Perpignan va être soumise aux prochains conseils centraux avant signature.



Le Président de l'Université,  
Fabrice LORENTE